

DECRETS DES TALEBANS

PRINCIPALES MESURES (qui seront suivies de beaucoup d'autres)

- **LES FEMMES SALARIÉES NE DOIVENT PLUS TRAVAILLER. ELLES NE PEUVENT SORTIR QUE COUVERTES DU TCHADRI.**
- **LES ÉCOLES POUR LES FILLES ET FEMMES SONT FERMÉES. LES FILLES N'ONT DROIT QU'À UNE ÉDUCATION CORANIQUE JUSQU'À L'ÂGE DE 9 ANS.**
- **TOUTES LES DROGUES ET L'ALCOOL SONT INTERDITS. "CELUI QUI BOIT (...) DOIT ÊTRE TUÉ ET SON CORPS PENDU PENDANT TROIS JOURS" (RADIO CHARIA).**
- **LES PERSONNES COUPABLES D'ADULTÈRE SONT LAPIDÉES À MORT PUBLIQUEMENT. LES RELATIONS ILLICITES ENTRE PERSONNES NON MARIÉES SONT PUNIES PAR DIVERS CHÂTIMENTS.**
- **LE MEURTRE EST PUNI PAR LE "QISAS" QUI DONNE DROIT À LA FAMILLE DE LA VICTIME DE SE VENGER PAR LA MORT DU COUPABLE.**
- **LES PERSONNES PRISES EN FLAGRANT DÉLIT DE VOL AURONT LA MAIN DROITE AMPUTÉE (LA SEULE AUTORISÉE POUR S'ALIMENTER). PARFOIS LE COUPABLE DEVRA PRÉALABLEMENT À L'AMPUTATION PLONGER SA MAIN DANS L'EAU BOUILLANTE.**
- **LES HOMMES DOIVENT AVOIR LA TÊTE COUVERTE, LE PORT DES VÊTEMENTS OCCIDENTAUX EST INTERDIT.**
- **LA PRIÈRE EST RENDUE OBLIGATOIRE ET LES CHEFS RELIGIEUX ET POLITIQUES DOIVENT LIVRER CEUX QUI S'Y REFUSENT À LA MILICE ISLAMIQUE. LES BUS DOIVENT S'ARRÊTER DEVANT LA MOSQUÉE LA PLUS PROCHE DE LEUR PARCOURS AUX HEURES DE PRIÈRE AFIN DE PERMETTRE AUX FIDÈLES D'ALLER PRIER.**
- **LES RASSEMBLEMENTS DE PLUS DE CINQ PERSONNES (NON TALEBAN) SONT INTERDITS.**
- **IL EST INTERDIT DE FUMER AU BUREAU OU DANS LA RUE.**
- **LES OISEAUX NE DOIVENT PAS ÊTRE MAINTENUS EN CAGE.**
- **LES HAMMAMS, QUALIFIÉS DE "ANTI-ISLAMIQUES », SONT FERMÉS.**
- **LA MUSIQUE, LA TÉLÉVISION, LA VIDÉO ET LES FÊTES DE MARIAGE SONT INTERDITES.**
- **LES BIENS DE L'ÉTAT AUX MAINS DE PERSONNES PRIVÉES DOIVENT ÊTRE RESTITUÉS.**
- **TOUTES LES ARMES DOIVENT ÊTRE REMISES AU GOUVERNEMENT.**
- **LA RADIO, LA TÉLÉVISION ET LES JOURNAUX DEVRONT CONDUIRE LEUR PUBLICATION EN ACCORD AVEC LA POLITIQUE DES TALEBANS. LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES QUI SONT CONTRE LA POLITIQUE DES TALEBANS SONT INTERDITES.**
- **LES TRIBUNAUX CHARAÏ (APPLIQUANT LA CHARIA) SERONT PRÉDOMINANTS DANS TOUTES LES STRUCTURES ADMINISTRATIVES DE L'ÉTAT ISLAMIQUE.**